



RAPPORT 2021

Emmaüs Angers

Le Sauloup – 49070 St Jean de Linières

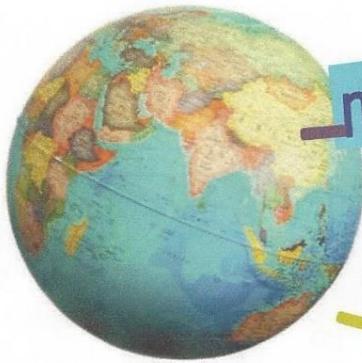
Tel. 02 41 39 73 39 Fax. 02 41 39 77 29

E-mail : emmaus.angers@orange.fr

Site : <http://www.emmaus49.com>

EMMAÛS, MOUVEMENT MONDIAL DE LUTTE CONTRE LA MISÈRE ET L'EXCLUSION : "REFAIRE LE MONDE, C'EST POSSIBLE, À CONDITION QUE L'ON S'Y METTE TOUS, CHACUN À SA MESURE".

Extrait de la déclaration finale de l'Assemblée mondiale de 1999 (Orléans, France)



manifeste universel

Adopté à l'Assemblée mondiale de 1969 (Berne, Suisse)

du mouvement

emmaüs

Notre nom EMMAÛS est celui d'une localité de Palestine où des désespérés retrouvèrent l'espérance. Ce nom évoque pour tous, croyants ou non croyants, notre commune conviction que seul l'amour peut nous lier et nous faire avancer ensemble. Le mouvement EMMAÛS est né en novembre 1949 par la rencontre : d'hommes ayant pris conscience de leur situation privilégiée et de leurs responsabilités sociales devant l'injustice, et d'hommes qui ne possédaient plus de raison de vivre, les uns et les autres décidant d'unir leurs volontés et leurs actes pour s'entraider et secourir ceux qui souffrent, dans la conviction que c'est en devenant sauveur des autres que l'on se sauve soi-même. Pour ce faire, des communautés se sont constituées qui travaillent pour vivre et donner. En outre se sont formés des groupes d'amis et de volontaires qui luttent sur les plans civique et privé.

1. NOTRE LOI est celle de laquelle dépend, pour

l'humanité entière, toute vie digne d'être vécue, toute vraie paix et joie de chaque personne et de chaque société : « Servir avant soi qui est moins heureux que soi ». « Servir premier le plus souffrant ». **2. NOTRE CERTITUDE** est que le respect de cette loi doit animer toute recherche de justice et donc de paix entre les hommes. **3. NOTRE BUT** est d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité. **4. NOTRE MÉTHODE** consiste à créer, soutenir, animer des milieux dans lesquels tous, se sentant libres et respectés, puissent répondre à leurs propres besoins et s'entraider. **5. NOTRE PREMIER MOYEN**, partout où cela est possible, est le travail de récupération qui permet de redonner valeur à tout objet et de multiplier les possibilités d'action d'urgence au secours des plus souffrants. **6. TOUS AUTRES MOYENS** réalisant l'éveil des consciences et le défi doivent aussi être em-

ployés pour servir et faire servir premier les plus souffrants, dans un partage de leurs peines et de leurs luttes privées ou civiques, jusqu'à la destruction des causes de chaque misère. **7. NOTRE LIBERTÉ** EMMAÛS n'est subordonné, dans l'accomplissement de sa tâche, à aucun autre idéal que celui exprimé dans le présent Manifeste, et à aucune autre autorité que celle constituée en son sein selon ses propres règles d'organisation. Il agit en conformité avec la Déclaration des droits de l'Homme, adoptée par les Nations Unies, et les lois justes de chaque société, de chaque nation, sans distinction politique, raciale, linguistique, spirituelle ou autre. Rien d'autre ne peut être requis de quiconque désirant participer à notre action que l'acceptation du contenu du présent Manifeste. **8. NOS MEMBRES** Le présent Manifeste constitue le fondement simple et précis du mouvement Emmaüs. Il doit être adopté et appliqué par chaque groupe désirant en être un membre actif.



EMMAÛS INTERNATIONAL

QUAND LE TRAVAIL DES PLUS DÉMUNIS FORGE UN MONDE SOLIDAIRE !

Légataire universel de l'abbé Pierre, Emmaüs International est un mouvement laïc de solidarité actif contre les causes de l'exclusion depuis 1971. Son combat ? Permettre aux plus démunis de (re)devenir acteurs de leur propre vie en aidant les autres. De l'Inde à la Pologne en passant par le Pérou ou le Bénin, le Mouvement compte plus de 300 organisations membres dans 36 pays qui développent des activités économiques et de solidarité avec les plus pauvres : lutte contre le gaspillage par la récupération d'objets usagés, artisanat, agriculture biologique, aide aux enfants des rues, microcrédit, etc. Aux quatre coins du monde, ces organisations rassemblent leurs énergies et tissent entre elles des liens de solidarité. Refusant que l'accès aux droits fondamentaux soit un privilège, Emmaüs International fédère ses membres autour de réalisations concrètes et d'actions politiques. Au cœur de cet engagement, le Mouvement travaille collectivement sur cinq programmes d'action prioritaires : accès à l'eau, accès à la santé, finance éthique, éducation, droits des migrants. Par leur travail quotidien au plus près des réalités sociales, par leurs engagements collectifs, les groupes Emmaüs démontrent à travers le monde la viabilité de sociétés et de modèles économiques fondés sur la solidarité et l'éthique.

> LUTTER CONTRE LES CAUSES DE LA MISÈRE

Emmaüs, en tant que Mouvement, en plus d'être « le préliminaire et le complément de toute lutte pour la justice », est engagé avec les plus faibles ; sa mission consiste non seulement à les secourir en cas d'urgence, mais aussi à les aider à pouvoir eux-mêmes revendiquer leurs justes droits, c'est-à-dire à pouvoir faire entendre « leur propre voix ». Cet engagement comporte implicitement qu'Emmaüs se trouve et demeure en conflit avec tous ceux qui, consciemment ou inconsciemment, sont causes de la misère, notamment par les diverses dominations nationales ou internationales. Il appartient à chaque association membre d'Emmaüs International, selon les réalités locales, de déterminer la façon et l'opportunité de proclamer l'ampleur et les limites de cet engagement d'Emmaüs et d'orienter les pratiques sociales du groupe dans cette perspective. *Extraits du texte Ampleur et limites de l'engagement social d'Emmaüs, adopté par l'Assemblée mondiale de 1979 (Arhus, Danemark)*

Table des matières

Rapport moral	4
Accueil, accompagnement	6
L'activité économique	13
Espace de vente solidaire St Serge	18
Commission Communication	21
Commission Finance	22
Commission Bénévolat	23
Commission solidarité	24
Groupe de travail Investissement	25
Graine d'Emmaüs	31

Rapport moral

L'année 2021 aura été une année riche en événements pour notre communauté.

Bien sûr comme en 2021, le COVID a été un repère, un marqueur dans notre activité. En 2020, nous nous étions arrêtés près de trois mois. En 2021 nous n'avons fermé nos portes de magasins que trois semaines. Notre vie s'est adaptée avec le gel, avec le masque, avec de la distanciation, pour les ventes et pour les repas du midi notamment. Malgré les efforts de chacun, notre activité s'en est ressentie et on verra dans la lecture des chiffres un tassement des recettes de ventes. Il semble qu'il y ait une diminution des dons en qualité et quantité. Le phénomène est sans doute accru par la hausse du coût de la vie et par celle de l'essence. Pour le site de Saint-Jean qui est excentré cela peut être un handicap. D'autre part des amis bénévoles ont alors arrêté leur activité et ne l'ont pas reprise. La communauté est malgré tout restée très mobilisée avec toujours près de 100 amis investis qui ont consacré 34 600 heures (+ 15% par rapport à 2020), représentant 22 équivalents temps pleins.

Un événement marquant pour notre communauté a été le départ de la communauté et la démission surprise de Bernard Dray de la Présidence de l'association quelques jours avant l'AG spéciale du 23 septembre. François et Jean Paul avons pris à deux les rênes de l'association, charge difficile que nous avons acceptée sans savoir que nous allions avoir à gérer coup sur coup, des problèmes avec des bénévoles, des salariés et des responsables en plus du quotidien ... Fort heureusement, le Conseil d'Administration enrichi de nouveaux administrateurs a été très présent dans ses difficultés.

Certaines sont nées de la volonté de proposer à la signature des nouveaux bénévoles, mais également des anciens, une charte des bénévoles rappelant les règles de l'engagement de chacun s'appuyant sur les valeurs d'Emmaüs. Rappelez-vous, cette initiative a fait suite à un travail sur la gouvernance fait par les membres du CA. Malgré un effort de pédagogie, la démarche a été comprise avec difficulté. Ce qui a nécessité des moments d'explication et de ré-explications collectifs ou personnels.

L'année 2021 a bien sûr été marquée par la concrétisation de trois projets. Le premier, celui de Graine d'Emmaüs est devenu au printemps réalité et s'est développé en ferme maraîchère. Le concret s'est vu dans les assiettes. Chaque jour des légumes bio agrémentent les menus, bonheur pour notre santé, économie d'achats alimentaires, préservation de l'environnement, formation des compagnons. Félicitations à ceux et celles qui ont cru à ce projet et l'ont porté et à tous ceux, compagnons, amis, responsables, salariés qui le font vivre quotidiennement pour l'amener à prendre toutes ses dimensions.

Un deuxième projet a jailli à l'automne, celui de la rénovation de nos locaux (Salle de restauration) et de la construction d'une nouvelle salle de vente. Notre communauté avec ce projet parie sur l'avenir pour offrir à chacun et chacune de meilleures conditions de vie et un nouvel outil de travail plus adapté. A nous de le faire vivre en nous réorganisant pour développer au mieux notre activité.

Un troisième projet dont nous n'étions pas à l'initiative s'est également rendu visible. Dès le mois de septembre, la « Remorque de l'Espoir », aménagée par des élèves du lycée Wresinski a pris sa place entre nos deux bâtiments d'hébergement pour recevoir dans ses quatre chambres des compagnons de passage ou des sans-abris adressés par le 115 via l'Abri de la Providence.

Notre solidarité s'est poursuivie en 2021. La solidarité internationale s'est diversifiée pour l'envoi de conteneurs. Nous en avons envoyé quatre dont pour la première fois un au Burkina-Faso et trois au Bénin. Un autre vient de partir en ce début 2022 en Roumanie.

Ne l'oublions-pas, l'accueil inconditionnel et la solidarité sont le socle de nos valeurs (*emmausiennes*).

Dans les difficultés vécues depuis deux ans, nous pouvons évoquer la recherche difficile d'un co-responsable pour remplacer Denis Blouin. En septembre nous avons accueilli Oumar DIA. Terminée sa période d'essai, il a été affecté à notre communauté début février. Madeline devait alors retrouver à ses côtés un second responsable. Mais Oumar est en arrêt maladie avec prolongation et son retour dans notre communauté est hypothétique. La situation des responsables reste tendue et cela perturbe énormément le fonctionnement de la communauté au quotidien. Le Conseil d'Administration a pris position en faveur d'un troisième poste de responsable pour alléger et améliorer les conditions de travail des deux autres et dynamiser le fonctionnement et l'activité de la communauté.

L'année 2021 aura été marquée par un déficit d'activités culturelles, artistique et sportives. Le COVID en étant en partie la cause et bien sûr la prolongation de l'arrêt de Vincent. C'est un manque pour notre communauté, pour sa cohésion, pour proposer une vie ouverte sur le monde à tous et principalement aux compagnons.

Nous ne pouvons pas terminer ce panorama de l'année 2021 sans évoquer les décès de 2 compagnons : Gevorg en août 2021 et Gérard (Gégé) en octobre 2021.

Nous joindrons à cette pensée Janine Bignan, bénévole à la mercerie qui nous a quitté le lundi 4 avril dernier et dont la sépulture a été célébrée le jeudi 7 avril.

2021, une année de transition avec des projets mis en place pour un avenir meilleur. Notre chemin, celui de la communauté se poursuit. Nous devons conforter notre travail en trépied sans oublier que nous faisons partie d'un grand mouvement Emmaüs qui s'appuie sur des valeurs.

Merci à tous, compagnons, amis, salariés, responsables, stagiaires, membres du Conseil d'Administration. La communauté, c'est nous tous qui la faisons vivre. Tous et ensemble. Avec des jours heureux et des jours difficiles. Nous avons une longue histoire, 70 ans pour le mouvement Emmaüs, 40 ans pour notre communauté. Aujourd'hui, nous bâtissons ensemble l'avenir de notre communauté et de notre mouvement.

L'année 2022 sera l'occasion de faire le lien entre notre histoire et notre avenir avec les trois temps forts prévus : les 40 ans de la communauté en juillet, l'inauguration de la nouvelle salle de vente en septembre et les 5 ans de Saint Serge en novembre.

Accueil, accompagnement

Fidèle à l'accueil inconditionnel, la communauté d'Emmaüs Angers accueille des personnes de tous horizons. La communauté permet de se « refaire une santé », de retrouver les repères d'une vie sociale organisée. Elle procure la fierté de se sentir à nouveau utile, et donne un sens à la vie en se mettant au service des plus démunis, grâce aux nombreuses actions de solidarité réalisées.

L'accueil à la communauté évolue au rythme des besoins des personnes qui se présentent chaque jour à nos portes : des personnes sans ressources, sans domicile, des familles, des personnes ayant des ressources compensant un handicap, des ressources dans l'attente d'un emploi ou un logement. Cet accueil plus large est évoqué dans « **le projet stratégique d'Emmaüs France 2019-2022** : Adapter notre accueil et notre accompagnement aux plus vulnérables et aux plus exclus... Adapter nos moyens à la spécificité des personnes accueillies dans les groupes (exemple : migrants, familles, femmes, personnes les plus éloignées de l'emploi, personnes vieillissantes). Développer des réponses spécifiques pour les personnes aujourd'hui insuffisamment accueillies (exemple : personnes placées sous-main de justice, jeunes, personnes en situation de handicap). ».

➤ L'accueil à la communauté d'Angers

Durant l'année 2021, la communauté d'Emmaüs Angers a accueilli 75 adultes.

Au 31 décembre 2021, on comptait 58 personnes présents à la communauté d'Angers.

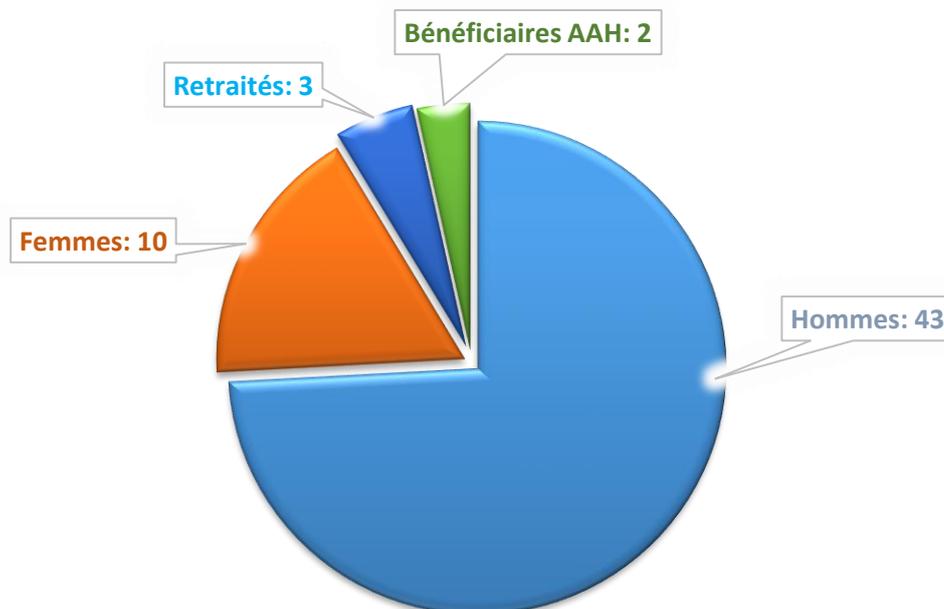
Cet accueil est diversifié et peut être réparti de différentes manières. Voici quelques caractéristiques du public accueillis :

- Répartition selon le profil
- Répartition selon l'ancienneté à la communauté d'Angers
- Répartition selon le secteur géographique de provenance
- Répartition selon le groupe d'âge

1) Répartition selon le profil des personnes accueillies

Au 31/12/2021, nous accueillons 53 compagnons : des hommes et femmes seuls et 5 couples. Il y a également la présence de 5 personnes avec un autre statut que celui de compagnon : ce sont les retraités et les bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

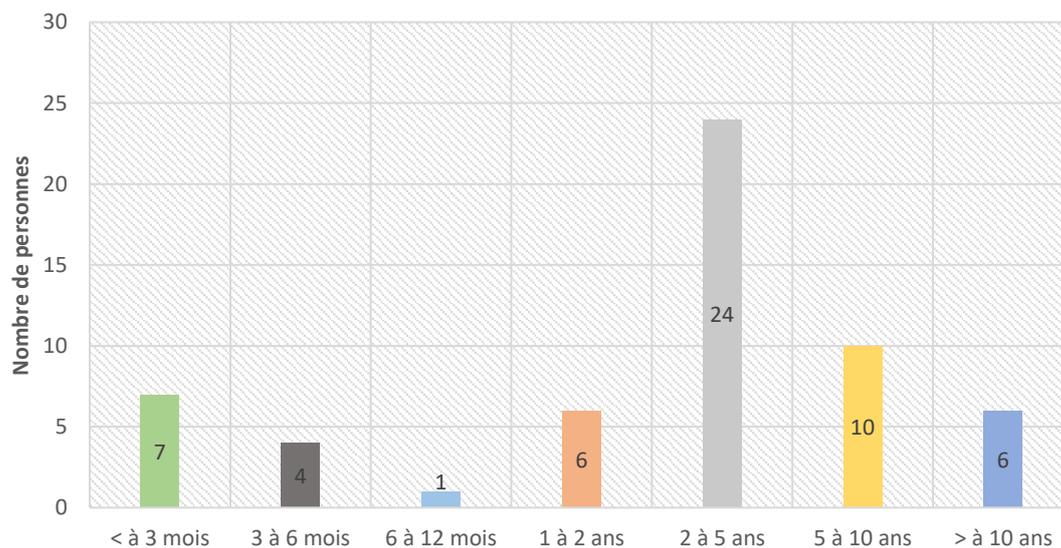
Le profil des personnes accueillies



2) Répartition selon l'ancienneté à la communauté d'Angers

Vous trouverez ci-dessous le temps de présence des personnes accueillies au 31/12/2021.

Le temps de présence à Emmaüs Angers

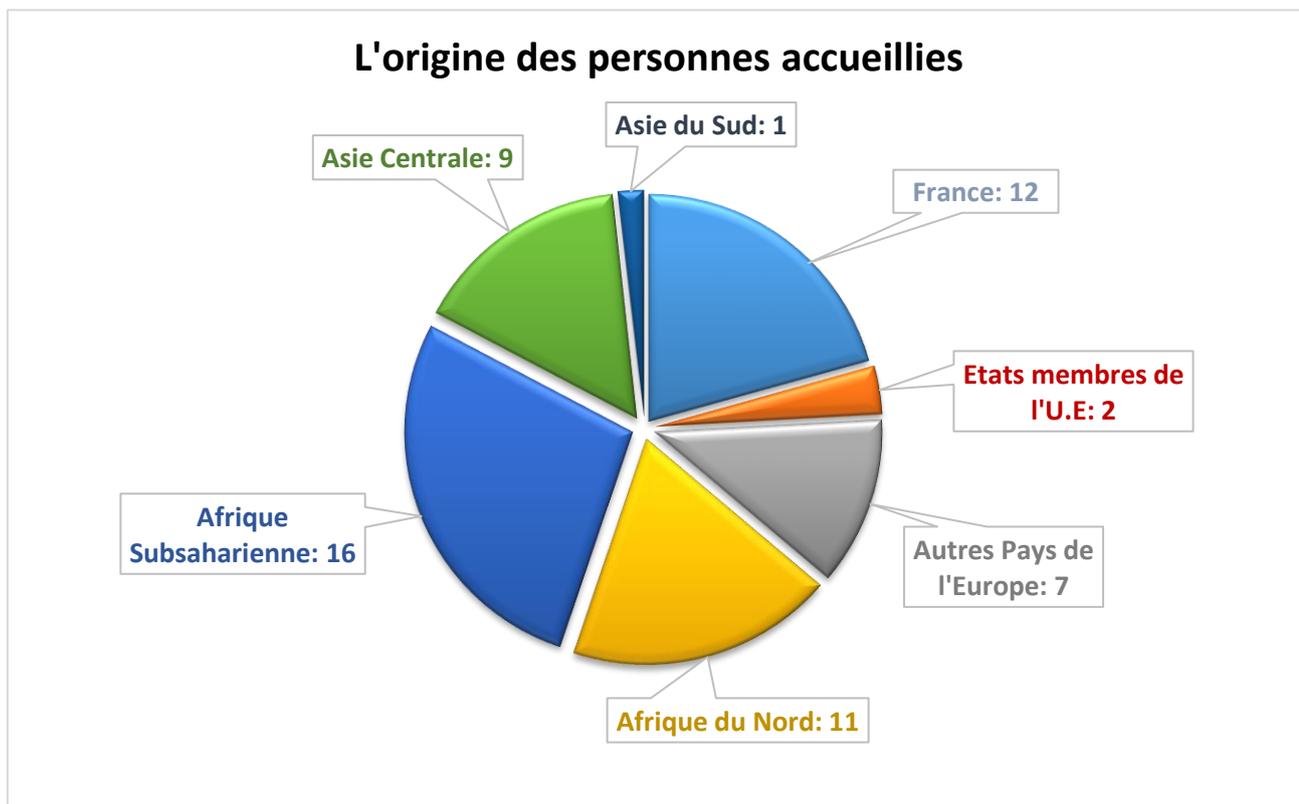


3) Répartition selon le secteur géographique de provenance

Voici la répartition géographique des personnes accueillies au 31/12/2021. Elles viennent de 23 pays différents :

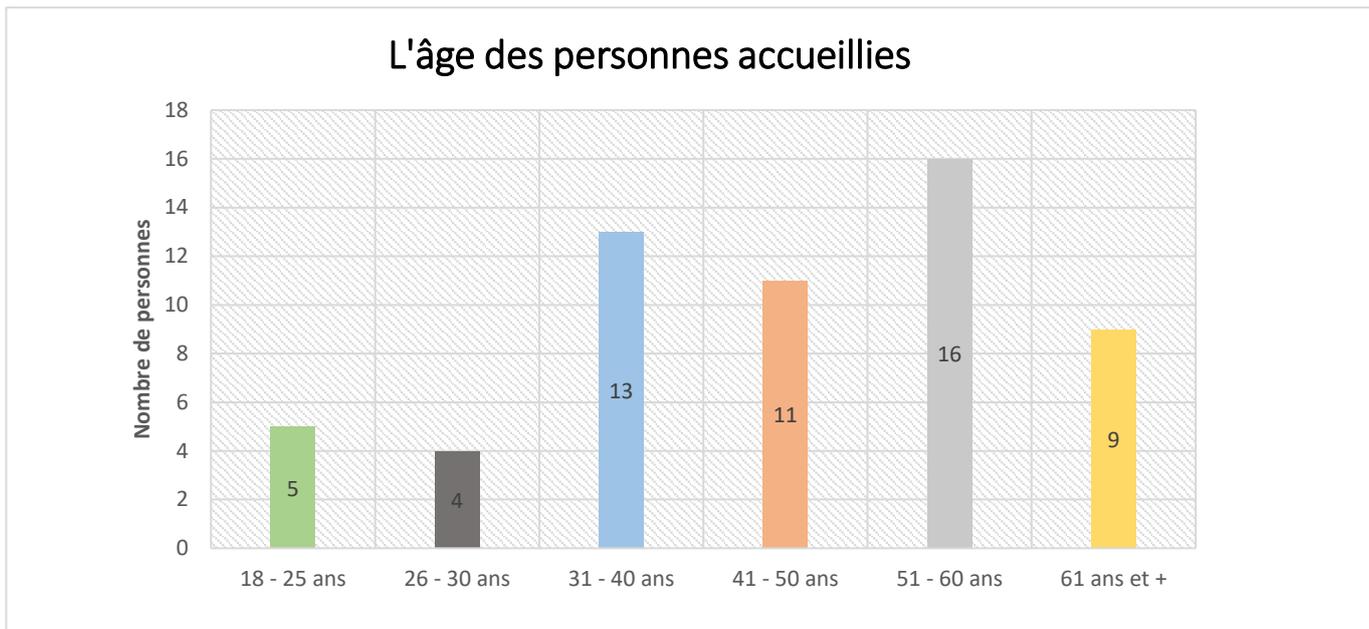
- France
- Etats membres de l'Union Européenne : Italie, Hongrie

- Autres pays de l'Europe : Albanie, Kosovo, Russie
- Afrique du Nord : Algérie, Mauritanie, Tunisie, Maroc
- Afrique Subsaharienne : Guinée, Cameroun, Côte d'Ivoire, Bénin, Djibouti, Tchad, Mali, Congo, Sénégal
- Asie Centrale : Géorgie, Afghanistan, Arménie, Mongolie
- Asie du Sud : Pakistan



4) Répartition selon le groupe d'âge

En 2021, la plus jeune compagne accueillie a 20 ans. Tandis que le plus âgé a 77 ans.



Cette année, la communauté a dû faire face aux décès de deux êtres chers. Deux compagnons qui nous ont quitté après avoir lutté contre la maladie : Gevorg, décédé en août 2021 et Gérard décédé en octobre 2021.

➤ L'accès aux droits

La vie à la communauté permet de trouver des conditions de vie digne, de s'alimenter de façon régulière, d'avoir une activité physique quotidienne utile et mobilisatrice. Tout cela contribue à un meilleur équilibre de vie et tend à apporter un mieux-être physique et moral.

Grâce au statut OACAS des communautés, toute personne accède aux droits fondamentaux de base dès son arrivée (hébergement, alimentation, activité, soins et allocations communautaires).

Les compagnons bénéficient d'un principe de cotisations sociales au titre de l'activité. Ces cotisations permettent de valider les trimestres de retraite.

L'étude de la situation administrative de chaque personne est une première étape. L'accompagnement social individuel, c'est aider les personnes, les soutenir dans les difficultés, être attentif, être force de propositions. Chaque personne sait qu'elle peut solliciter de l'aide pour ce qui lui pose question au fur et à mesure du temps. Toutes les problématiques peuvent être évoquées ensemble (les documents d'identité, les droits à la sécurité sociale et le suivi de la santé, l'endettement, la justice, l'accès aux mesures pour l'emploi, la préparation à la retraite...)

1) L'identité

Les documents d'identité à jour sont nécessaires pour circuler en France et ouvrir les droits aux autres prestations (santé, logement...). Il est donc nécessaire de faire le point sur les documents présents et en faire le renouvellement s'il y a besoin (carte d'identité, passeport, permis de conduire...).

2) La santé

L'accès et le suivi santé des compagnons est l'une des priorités à la communauté. La vie communautaire est organisée pour en faciliter l'accès :

- Une semaine sur deux, un médecin généraliste de St Jean de Linières propose une permanence à la communauté bénévolement,
- L'infirmière du cabinet de Saint Jean de Linières se déplace dès qu'il y a un besoin,
- Souplesse d'organisation pour se rendre aux rendez-vous de spécialistes mais aussi sur des structures de santé extérieures comme le CHU, l'hôpital psychiatrique, le Centre médico-psychologique de St Georges sur Loire, les associations d'addictologie.
- Organisation de visites en cas d'hospitalisation par l'équipe, les compagnons et les amis

En mai 2019, l'association a signé une convention de partenariat avec la CPAM et l'UC-IRSA favorisant l'accès aux droits et aux soins pour les compagnons. Ce partenariat facilite notamment les échanges et le traitement des dossiers avec la CPAM. Les dossiers d'ouverture et de renouvellement de droits sont déposés en format numérique via un circuit sécurisé et sont traités en moins d'un mois (contre 2 mois en circuit classique). Cela permet de répondre rapidement face aux urgences des soins.

Chaque année, la communauté met en place la prévention santé contre la grippe. La pharmacienne de St Jean de Linières intervient lors d'une réunion compagnon pour échanger autour de la Grippe (les symptômes, le vaccin, les gestes d'hygiène, les traitements). Puis une campagne de vaccination est organisée avec l'infirmière. Cette année, 23 personnes se sont vaccinées auprès d'elle.

L'année 2021 a encore été marquée par cette pandémie liée à la COVID. 5 compagnons ont été touchés par ce virus sans développer de forme grave. Dès l'apparition de plusieurs cas en même temps, nous avons organisés des dépistages PCR massifs en avril et en août avec l'intervention de Carole, l'infirmière pour stopper la contagion. Cela a permis à chaque fois d'isoler rapidement les positifs et reprendre l'activité pour les autres.

3) La Formation – l'emploi

L'apprentissage de la langue française est essentiel à toute personne qui souhaite s'intégrer en France. La communauté propose aux compagnons des cours d'apprentissage de la langue française animés par les bénévoles de la Petite Ecole de Bouchemaine. Les cours ont pu reprendre chaque semaine. Un bénévole propose des cours individuels aux compagnons et une autre bénévole propose des cours collectifs de lecture et d'expression orale.

Cette année, les formations proposées par Emmaüs France ont pu reprendre également :

- Formation « Habilitation Electrique » en février et octobre 2021 : 4 compagnons y ont participé
- Formation « Electricité et électronique appliqués à l'électro-ménager » en septembre 2021 : 3 compagnons y ont participé
- Formation « Diagnostic lave-linge » en décembre 2021 : 3 compagnons y ont participé
- Formation « Restauration meuble ancien » en novembre 2021 : 3 compagnons y ont participé
- Formation « Découvrir Emmaüs » en décembre 2021 : 1 compagnon y a participé
- Formation « Tri et vente du textile » organisé à la communauté en octobre 2021 : 10 compagnons et 4 amies y ont participé.

➤ Les démarches de régularisation de séjour en France

La situation administrative d'une personne n'est pas un obstacle à son accueil en communauté. L'accompagnement vise à faciliter l'intégration par l'apprentissage du français, la scolarisation des enfants, l'intégration dans la vie collective, la régularisation de séjour.

La communauté accompagne chaque compagnon étranger dans ses démarches de régularisation : constitution des dossiers, conseil auprès des avocats et des juristes, accompagnement en préfecture, participation financière à l'achat des timbres fiscaux des titres de séjour...).

La régularisation en France se distingue en 2 catégories :

- **Le droit d'Asile** : l'Etat accorde une protection à l'étranger qui est ou qui risque d'être persécuté dans son pays ou exposé à des violences graves,
- **Le droit au séjour** : Il existe 5 catégories principales de titres de séjour qui permettent un établissement prolongé en France : le visa long séjour valant titre de séjour, la carte de séjour temporaire, la carte de séjour pluriannuelle, la carte de résident et la carte de séjour « retraité ». 2 autres documents permettent à l'étranger d'être en situation régulière, généralement le temps de l'examen du dossier par l'administration : il s'agit du récépissé et de l'autorisation provisoire de séjour.

Depuis le 1^{er} mars 2019, l'article de loi L 435-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, créé par l'article 60 de la loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, permet **aux compagnes et compagnons présents en communauté depuis au moins 3 ans** de déposer une demande de titre de séjour (d'autres critères supplémentaires sont à remplir). La constitution des dossiers à envoyer en Préfecture est complexe et demande beaucoup de rigueur dans la sélection et dans le classement des pièces justificatives. Un rapport complet rédigé par la communauté (social, travail, vie à la communauté et à l'extérieur, lien amicaux et familiaux) est obligatoire pour toute demande.

Les régularisations en 2021 :

- **5** demandes de **renouvellement** pour vie privée et familiale (titre de séjour pour un an) *dont 4 avec l'appui de la loi « Emmaüs ».*

Les refus de régularisation en 2021 :

- **4** refus de séjour de la préfecture (dossier loi Emmaüs) avec **une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)**. Des recours sont engagés avec les avocats auprès du Tribunal Administratif de Nantes.
- **1** refus de séjour avec un dossier « Etranger malade ».
- **3** refus OFPRA pour la Demande d'Asile. Les recours auprès de la CNDA sont en cours. Les 3 compagnons ont reçu une **OQTF** de la préfecture.

➤ Les sorties de la communauté au cours de l'année

Il y a eu 16 personnes sortis du groupe compagnons pour différents motifs :

- Sortie vers une autre communauté Emmaüs : **7**
- Sortie vers la formation-emploi-logement : **3**
- Sortie pour destination inconnue : **4**
- **2** décès.

L'activité économique

2021 fut, malgré des fermetures pour Covid, une meilleure année que 2020 mais également une année très semblable à 2019 et aux années précédentes. Les tonnages reçus, vendus et recyclés restent stables d'année en année. Plusieurs activités et filières ont été questionnées en 2021, que ce soient sur nos pratiques ou sur les prestataires avec lesquels nous travaillons depuis longtemps. Ces réflexions et changements sont toujours dans le but de nous améliorer et de mieux gérer nos filières.

➤ LES APPORTS

La collecte à domicile

En 2021, un gros travail a été réalisé par l'équipe du standard pour redessiner notre secteur de ramasse en collaboration avec les communautés de Cholet, de Châteaubriand (antenne de Villiers-Charlemagne) et le comité d'amis de Saumur.

Un travail avait déjà été fait fin 2020 pour créer une liste des objets que nous ne collectons plus, afin d'informer les donateurs au mieux. Nous avons également décidé d'être plus sélectif sur le volume d'objets collectés afin d'éviter un déplacement pour un seul objet.

Nous avons diminué le nombre de jours de ramasses, passant de deux camions circulant 5 jours, à un camion du mardi au samedi et un second qui circulait les mardi, jeudi et vendredi matin. Cette décision a été prise suite à des difficultés pour trouver des chauffeurs mais également pour permettre du renfort aux postes de vendeurs et de réception des dons les jours de vente.

Sur l'année 2021 nous avons collecté 17 057 objets dans 123 communes, soit 71 objets par jour (en tenant compte de nos semaines de fermeture liées au Covid).

L'évolution du nombre d'adresses collectées est résumée dans le tableau suivant :

	2019		2020		2021	
	Nombre d'enlèvements	%	Nombre d'enlèvements	%	Nombre d'enlèvements	%
Angers	1444	45	955	45	723	40
ALM	960	30	606	30	669	38
Autres	772	24	520	25	404	22
TOTAL	3176	- 9	2081	- 34	1796	- 13

	2019	2020	2021
Tonnage DEA (ameublement)	520	325	490
Tonnage global	947	676	683

Plusieurs semaines d'arrêt liées au Covid, une plus grande sélection sur les objets que nous collectons et la diminution du nombre de jours de collectes, expliquent la baisse du nombre d'enlèvements. Cependant on peut constater que le

tonnage collecté n'est pas pour autant plus faible qu'en 2020 et que la durée d'attente pour les enlèvements n'est pas plus longue que les autres années, 3 semaines d'attente en moyenne et jusqu'à 6 semaines pour un complet (équivalent d'un camion plein sur une seule adresse).

La collecte en déchèteries

Le camion, équipé d'un hayon, dédié aux collectes dans les déchetteries, circule du mardi au vendredi matin. Nous travaillons avec trois collectivités, Angers Loire Métropole, le SICTOM Loir et Sarthe et le SYCTOM Loire Béconnais, ce qui représente au total 10 déchèteries. Chaque déchèterie mettant à disposition un conteneur pour les particuliers qui souhaitent faire un don d'objet à la communauté.

L'évolution des chiffres globaux par collectivité est la suivante :

	2018	2019	2020	2021
Angers Loire Metropole	25 T	11 T 214	6 T 361	40 T 382
SICTOM Loir et Sarthe	34 T	10 T 046	7 T 035	74 T 240
SYCTOM Loire Béconnais	23 T	6 T 678	4 T 115	21 T 995
TOTAL	82 T	27 T 938	17 T 511	132 T 154

Sur l'année 2021, la répartition des tonnages par site est la suivante :

Pour ALM

- 10 T 612 pour la déchèterie des Brunelleries (Bouchemaine)
- 9 T 900 pour la déchèterie du Lac Bleu (Avrillé)
- 10 T 266 pour la déchèterie du Haut Coudray (Montreuil Juigné)
- 9 T 604 pour la déchèterie du Petit Guichard (Saint Sylvain d'Anjou)

Pour le SICTOM Loir et Sarthe

- 50 T 845 pour la déchèterie de Tiercé
- 13 T 085 pour la déchèterie de Châteauneuf sur Sarthe
- 6 T 409 pour la déchèterie de Durtal
- 3 T 911 pour la déchèterie de Seiches sur le Loir

Pour le SYCTOM du Loire Béconnais

- 9 T 330 pour la déchèterie du Louroux Béconnais
- 12 T 656 pour la déchèterie de Candé

L'évolution des tonnages est très importante par rapport à 2019 et 2020, car la pesée des palbox collectés n'était pas correctement faite. L'année de référence est en fait 2018. Le tonnage collecté est plus important de 50 T par rapport

à 2018 (+ 60 %). En 2021, nous étions rémunérés par les collectivités à hauteur de 50 € la tonne. À l'occasion de la réorganisation des syndicats de déchets des communautés de communes autour d'Angers, nous avons renouvelé nos conventions au 1^{er} janvier 2022 et renégocié ce tarif ; la tonne nous est maintenant rémunérée à 100 €. Désormais, les déchèteries de Châteauneuf sur Sarthe, Durtal, Louroux-Béconnais, Seiches sur le Loir et Tiercé relèvent du syndicat 3RD'Anjou et la déchèterie de Candé est gérée par Anjou Bleu Communauté.

La Recyclerie-déchetterie

La fréquentation de la Recyclerie-déchetterie reste stable, 105 031 véhicules pour l'année 2021. Nous avons renforcé l'équipe sur la piste avec un 3^{ème} compagnon et une équipe de 3-5 compagnons assurent l'accueil des donateurs côté Recyclerie. Des discussions ont été engagées en mai 2021 avec Angers Loire Métropole (ALM) pour le futur de la déchetterie. Des travaux coûteux de mise aux normes sont nécessaires, notamment pour le dépôt au sol des gravats et des déchets verts. Nous avons indiqué à ALM qu'il appartenait à la collectivité publique de prendre en charge ces travaux et d'assurer à terme la gestion de cet équipement, Emmaüs devant se concentrer sur l'activité de recyclerie. ALM n'est pas opposé à cette évolution, mais n'envisage cette perspective qu'en 2024. Les études préalables (investissements nécessaires pour la mise aux normes, montage juridique concernant le foncier) devraient démarrer en 2022.

Les dons d'enseignes

En 2021, nous avons régulièrement des dons de magasins ou de marques. Nos partenariats avec plusieurs Super U et Monoprix datent de plusieurs années, un nouveau partenariat récurrent a vu le jour en 2021 avec la marque de linge de maison Bonsoirs. Chaque don permet aux enseignes de bénéficier d'un reçu fiscal.

Cette année, 20 magasins (Super U, Hyper U, Brico marché, Bleu clair, Briconautes ...) nous ont donné de la marchandise soit environ 5 à 6 palettes par enseignes. Sur ces palettes il y a de tout en marchandises des vêtements, des accessoires de cuisine, de bricolage, de jardinage. En bref de quoi remplir les différents secteurs en produits neuf.

➤ **Le Réemploi (vente)**

Equipements Electriques et Electroniques (Petit électro/Gros électro)

Voici la répartition par nombres d'objets réemployés (revendus) en 2021 :

	PAM	ECRANS	GEM F	GEM HF	TOTAL
1^{er} trimestre	5 637	39	14	36	5 726
2^{ème} trimestre	3 151	22	6	12	3 191
3^{ème} trimestre	2 168	109	74	99	4 2450
4^{ème} trimestre	2 272	160	150	136	2 718
Total 2021					14 085

Le tout pour un chiffre d'affaires de 143 241 €.

Equipements d'Ameublement (Meubles)

Voici la répartition par nombres d'objets réemployés (revendus) en 2021 :

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	TOTAL
Meubles	3 328	3 408	4 055	3 410	14 201 (Environ 410T)

Le tout pour un chiffre d'affaires de 300 162€.

➤ **LES FILIERES DE VALORISATION** (hors ventes en salles)

Les DEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Emmaüs France a signé une convention avec Eco-système, un des éco-organismes agréés par l'état et les groupes peuvent continuer à collecter, réparer et mettre en vente ce qui peut l'être. Le reste doit être mis à disposition d'Eco-système en respectant 4 catégories :

- le gros électroménager froid (GEM F),
- les écrans,
- le gros électroménager hors froid (GEM HF),
- les petits appareils en mélange (PAM).

Cette prestation est rémunérée au prix de 130 €/T, sur lequel nous reversons 13€/T à Emmaüs France pour alimenter une assurance collective pour les risques environnementaux ainsi que des études de développement de filières nouvelles.

Voici l'évolution de cette filière sur les 5 dernières années :

	PAM	ECRANS	GEM F	GEM HF	TOTAL
2017	164 T	29 T	66 T	88 T	347 T
2018	147 T	34 T	84 T	67 T	332 T
2019	161 T	15 T	49 T	78 T	303 T
2020	161 T	18 T	53 T	66 T	299 T
2021	149 T	46 T	45 T	72 T	312 T

Les DEA (Déchets d'Equipements d'Ameublement)

Tout mobilier qui ne peut être réemployé pour la vente ou qui n'a pas trouvé d'acquéreur en salle de vente est traité par la filière DEA afin d'être recyclé. Le soutien financier que nous percevons pour cette prestation est différent selon l'origine de l'objet :

100 € la tonne s'il a été collecté par un de nos camions,

20 € la tonne s'il provient d'un don déposé directement par le donateur.

Les tonnages orientés vers cette filière pour l'année 2021 sont de 474 tonnes pour la benne de la recyclerie et de 206 tonnes pour la benne près de la salle de vente.

Le textile

Les tonnages valorisés par cette filière ont évolué comme suit sur les 5 dernières années :

2017	2018	2019	2020	2021
175 T	189 T	241 T	201 T	226 T

Le papier

Les tonnages valorisés par cette filière ont évolué comme suit sur les 5 dernières années :

2017	2018	2019	2020	2021
124 T	138 T	168 T	64 T	160 T 692

Une réflexion est en cours sur la filière papier/cartons car depuis plusieurs années, cette filière n'est plus rentable, le recyclage du papier étant complexe. C'est aujourd'hui la seule filière qui coûte de l'argent à la communauté.

La ferraille et les métaux non ferreux

La rémunération de la ferraille et des métaux non-ferreux est variable suivant le métal. Le travail de séparation des métaux permet une meilleure rémunération de cette filière.

Voici les évolutions par catégories sur les 5 dernières années :

Catégorie	2017	2018	2019	2020	2021
Ferraille/ Métaux mêlés	66 T 34	79 T 29	73 T 31	78 T 67	76 T 15
Câbles	1 T 620	3 T 200	1 T 30	1 T 11	3 T 18
Cuivre	1 T 390	1 T 240	2 T 76	1 T 54	0 T 21
Alu casserole	2 T 210	2 T 720	1 T 86	1 T 04	2 T 14
Alu carter	-	-		0 T 13	0
Zamac	-	-	0 T 35	-	0
Fonte	6 T 140	5 T 820	4 T 52	-	3 T 6
Laiton	1 T 000	0 T 530	0 T 47	0 T 33	0 T 35
Zinc	-	0 T 100	0 T 08	0 T 06	0
Inox	1 T 180	1 T 470	1 T 32	0 T 71	1 T 45
Plomb	-	0 T 040	0 T 39	-	0
Étain	-	0 T 140		0 T 15	0
TOTAL	79 T 88	94 T 55	86 T 38	83 T 74	87 T 08

Espace de vente solidaire St Serge

C'est la quatrième année de fonctionnement de Saint Serge, nous sommes toujours dans une dynamique positive grâce à une équipe de compagnes, de compagnons et de bénévoles toujours plus investis. Cette équipe a été un peu secouée à cause malheureusement des départs de trois bénévoles dont l'esprit n'était plus en concordance avec les principes d'Emmaüs.

Les fréquentations lors des jours de vente sont toujours en progression avec pratiquement des nouvelles personnes chaque semaine, ce qui est très agréable et motivant pour l'ensemble de l'équipe. Cette augmentation de la fréquentation du magasin de vente en plus de la fidélisation des clients développe par conséquent le chiffre d'affaire (voir ci-dessous). Cette année n'a pas été toujours simple car nous avons fonctionné pendant plus de six mois avec cinq compagnons au lieu de sept, ce qui a engendré une sollicitation plus importante des bénévoles dans les secteurs des jouets et de l'électro, et une incompréhension du fonctionnement générale de la structure par ces mêmes bénévoles.

Il y a eu un accroissement des dons à Saint Serge ce qui nous permet d'avoir la possibilité de sélectionner des produits de meilleure qualité, de les mettre en valeur et de les achalander dans le magasin de vente. Cet accroissement a engendré une gestion des flux (DEA, gravats, ferraille, ...) plus importante, en constante augmentation (250 palbox pour huit semaines entre février et avril) ce qui génère un stockage important à l'extérieur du magasin près du dépôt. Une mobilisation d'un compagnon ou d'un ami a été nécessaire pour répondre à la demande. L'organisation des flux poussés n'est pas optimisée car nous avons trop de produit à recycler sans les moyens humains.

Le recyclage stocké attire des personnes, nous sommes victimes de visite nocturne... Les sacs bleus dédiés au recyclage des vêtements sont un souci permanent car il nous demande une compétence physique et la mobilisation du trépied pour les emmener à Saint Jean, ce qui n'est pas toujours aussi simple. L'achat d'un camion dédié à Saint Serge en juin nous a aidé pour la gestion des flux. Ce camion nous a permis de mettre en place des livraisons aux alentours de Saint Serge et de faire de petite ramasse pour soulager l'organisation générale.

Le coordinateur apprécie que l'on se fédère autour de la réussite du projet de Saint Serge. Nous nous appuyons sur un bon esprit d'équipe. On a réussi à créer une ambiance de travail sérieuse, efficace, détendue, avec beaucoup de respect des uns envers les autres, dans le respect des valeurs d'Emmaüs. Chacun a apporté et partagé son savoir-faire, chacun a mobilisé des connaissances pour que ce projet se construise tranquillement et durablement.

Création du vintage

La création du secteur « vintage » a été mis en place en septembre 2021, ce secteur a contribué à augmenter sensiblement le chiffre d'affaire de Saint Serge. Ce secteur a été tenu par deux bénévoles qui se sont investis pour que ce secteur fonctionne. L'idée était d'augmenter les compétences des personnes qui interviennent aux textiles en matière de sélection « vintage » afin de faire un tri pertinent dédié à ce secteur.

Une équipe d'animation

Cette équipe est formée du président, d'élus du conseil d'administration, des amis investis à Saint Serge, d'un compagnon, d'un co-responsable ainsi que du coordinateur. Dernièrement nous avons demandé si d'autres personnes étaient intéressées pour s'investir dans cette équipe, deux personnes se sont manifestées avec enthousiasmes et que l'on accueille.

Ses objectifs sont un soutien au coordinateur, une communication interne et externe, lien entre les personnes (salariés, amis et compagnons).

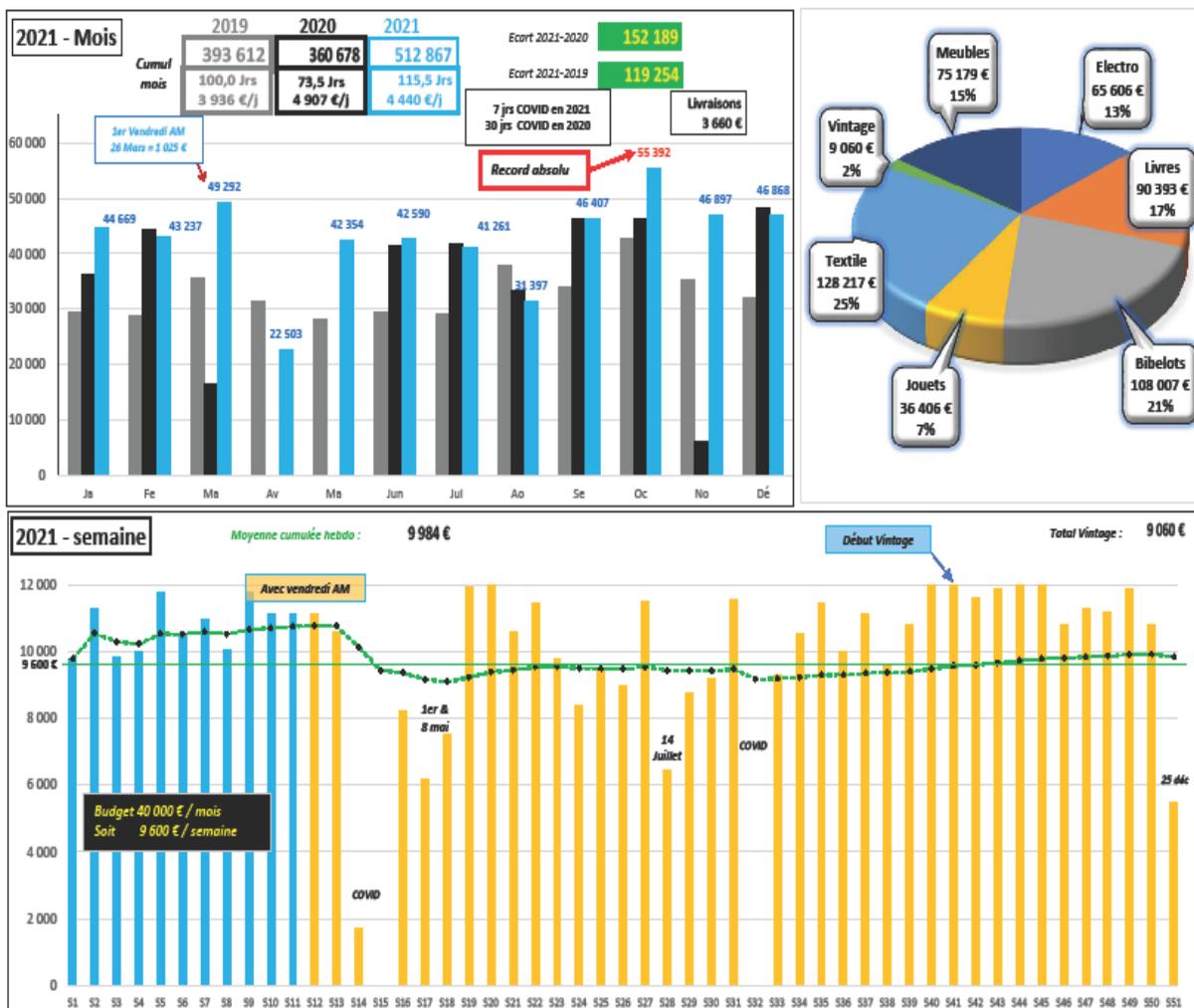
Les réunions de travail se font tous les deux mois environ avec une mise au point du travail effectué, des animations programmées et des axes d'amélioration. Un compte-rendu est effectué à chaque réunion et envoyé aux amis de notre

association. Dernièrement, une partie des membres de l'équipe d'animation ainsi que des administrateurs du conseil d'administration ont remplacé le coordinateur durant ses congés payés.

Des résultats encourageants... des clients qui se sont fidélisés, de nouvelles personnes qui fréquentent le magasin

A travers les ventes il y a des messages à faire passer,

- Sensibiliser nos clients sur les objectifs de la vente (valoriser le client à travers son achats)
- Prendre le temps de communiquer avec les personnes,
- Fidéliser par l'accompagnement et des temps d'échanges,



Les partenariats

Nous avons eu plusieurs partenariats :

- L'E.R.E.A. L'Établissement Régional d'Enseignement Adapté,
- I.R.COM. Institut Régional de Communication Albert Le Grand,
- S.P.I.P. Service Pénitencier d'Insertion Professionnelle,
- « J » connecté,
- I.F.F. Europe. Institution de formation fondacio,

- Université d'Angers,
- Université Catholique de l'Ouest,
- CCAS - Comptoir citoyen,
- Lycée professionnel Ludovic Ménard,
- ...

Chaque structure a ses spécificités et des objectifs à atteindre avec le stagiaire accueilli. Une quinzaine de stagiaires ont été accueillis en 2021. L'apport des stagiaires est significatif, en générale ils sont investis dans les différentes missions que nous leur demandons de faire. Ils participent à l'activité solidaire et à la vente avec enthousiasme.

Animation

La saison dernière nous avons réalisé une animation spécifique auprès d'un public de jeunes étudiants au mois de septembre, en partenariat avec le « j » connecté et des associations étudiants. Les objectifs étaient de faire connaître la structure auprès des étudiants et d'attirer de nouveaux bénévoles entre autres. Cette année nous renouveler cette animation dans un temps donné avec un pourcentage (- 25 %) sur l'ensemble des achats effectués et sur présentation de la carte étudiant.

Nous avons organisé une journée continue le 24 décembre et le 31 décembre 2022 afin d'attirer plus de clients durant cette période festive. Malheureusement la réussite n'a pas été au rendez-vous car les achats sont effectués avant cette période en plus d'une communication de notre part un peu frêle.

B) Des axes d'améliorations

- L'organisation des flux poussés
- Une benne DEA sur Saint Serge, l'organisation du recyclage textile
- La nécessité de former de nouveaux caissiers (3 caissiers actuellement) pour les ouvertures à la vente.
- Une reprise de temps forts collectifs. Les objectifs sont de fédérer vers un projet commun, passer un temps de travail conviviale
- La fidélisation des nouveaux amis bénévoles
- Faire participer les amis aux temps communs
- Ouvrir le bar

Commission Communication

La commission communication a repris son activité en février 2022 après une mise à l'arrêt depuis juillet 2021. Son activité pour 2021 a donc été moindre.

Pour rappel, la commission a pour but de suivre la communication de notre communauté Emmaüs Angers via 4 axes que voici :

1. Les deux newsletters envoyées par mail :
 1. l'Echo D'Emmaüs qui est publié tous les mois impairs et envoyé en interne et en externe à nos partenaires/associations/élus proches d'Emmaüs
 2. Le Lien d'Emmaüs est publié tous les mois pairs et envoyé uniquement en interne aux membres de la communauté d'Angers (amis, salariés, compagnes/compagnons)
 3. La création et mise à jours des supports (affiches et flyers de vente, de dons, diaporamas pour les écoles...)
1. La diffusion de communiqués de presse vers la presse et les médias (annonces des évènements importants, activités diverses dont les ventes, extension et suivi des travaux...)
2. La diffusion vers les pouvoirs publics, les élus et les partenaires
3. La mise à jour de notre site Web et des réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

La commission se réunit tous les 2 mois.

Elle est composée de 8 personnes à ce jour.

La prochaine aura lieu le 7 juin à 14h, vous êtes les bienvenus.

Commission Finance

La commission Finances est une nouvelle commission qu'il a été proposé de mettre en place lors de l'assemblée générale de septembre 2020. Sa première réunion s'est tenue le jeudi 4 février 2021.

Réunissant les co-présidents, le trésorier, le trésorier adjoint, les co-responsables, la secrétaire-comptable, elle accueille également des amis et des compagnons. Elle est ouverte à tous.

Pour cette première année de fonctionnement, la commission s'est réunie cinq fois, en février, en avril, en mai, en septembre et en novembre.

Outre l'examen des comptes 2020 et des budgets prévisionnels 2021 et 2022, la commission a examiné les dossiers suivants :

- le suivi des recettes de ventes et des dépenses,
- les investissements de la communauté,
- les heures de bénévolat réalisées par les amis en 2020,
- les observations de notre commissaire aux comptes sur le contrôle interne des caisses de Saint-Serge et sur l'organisation du service comptable,
- nos relations avec le Crédit coopératif et le Crédit mutuel,
- l'interruption de notre contrat Canal+,
- l'appel à dons pour les personnes ayant bénéficié de ramasses,
- les ramasses en déchèterie,
- le règlement budgétaire et financier de l'association,
- l'information sur les legs à recevoir,
- la renégociation du contrat avec Brangeon pour l'enlèvement des bennes papier.

Commission Bénévolat

La commission bénévolat, composée de sept personnes à ce jour, s'est réunie 5 fois en 2021 malgré la pandémie. Outre l'implication de chacun dans l'animation de la journée communautaire du 22 juin 2021 dont le thème était Le Manifeste Universel du mouvement, la commission a poursuivi son travail d'accueil des nouveaux et de réflexion.

2021 : une importante mobilisation pour l'accueil de nouveaux bénévoles

Cette année, la commission a finalisé la mise en page du livret d'accueil des amis et sa distribution. L'année 2021 aura aussi été marquée par la signature par tous les amis de notre communauté d'une charte du bénévole basée sur les valeurs fondant le mouvement Emmaüs

Marie Bénédicte, Annie et Philippe à Saint Jean, Françoise Josette et Hamid à Saint Serge, ont été mobilisés pour l'accueil des nouveaux bénévoles. Une cinquantaine de personnes ont été reçues. Mais nous constatons qu'il est difficile de fidéliser les nouveaux arrivants. Après six mois, seulement 20 % de ces nouveaux seront encore présents. Certes l'engagement de certains est précisé dès le départ comme devant être limité dans le temps, c'est le cas des étudiants et des personnes en recherche d'emploi. Néanmoins, la nécessité de créer les conditions d'un engagement de plus long terme est une des préoccupations de la commission

Un travail de réflexion qui débouche sur des propositions au CA

Le travail de réflexion, nourri par les échanges francs et directs pendant nos réunions, s'est concrétisé par des propositions :

- l'élaboration d'une procédure et l'encadrement de la gestion de conflits graves entre la communauté et des amis,
- une demande de formation à la communication non violente,
- l'accueil de nouveaux bénévoles sans papier,
- une proposition de rencontre par secteur des équipes de Saint Jean et de Saint Serge

2022 : des chantiers à poursuivre et/ou à démarrer

Plusieurs points en particulier doivent être travaillés :

- la fidélisation des nouveaux bénévoles
- l'organisation de réunions d'amis
- le rapprochement des équipes de Saint Jean et de Saint Serge

Un grand merci à tous les amis de la communauté dont l'implication reste forte. Le montant total des heures déclarées représente près de 22 emplois à temps plein. Près de la moitié des amis déclarent effectuer entre 200 et 500 heures par an. Ce n'est pas rien !

Le trépid serait bancal sans l'investissement des amis.

Commission solidarité

En 2021, la commission solidarité a pu se réunir sept fois.

L'année a été marquée par la rencontre de différentes associations demandeuses d'aide pour redonner du sens à nos actions de solidarité comme le Conseil d'Administration l'avait souhaité. Ainsi, nous avons reçu

1. En janvier, l'association RAARE qui œuvre à Angers pour l'alimentation
2. En mars, Enfants de notre Tendresse qui œuvre pour l'alimentation des enfants au Pérou
3. En mars, Accueil en Linières, accueil des sans-abris
4. En mai Afrane, éducation et aide alimentaire d'urgence en Afghanistan
5. En mai, professeurs et élèves de St Aubin-la-Salle pour le projet Nokoué, alimentation en eau au Bénin (pompes avec énergie solaire)
6. En juin, Kokologho, aides diverses au Burkina-Faso
7. En septembre, RAARE pour le projet d'une « maison commune »

Le budget a été en baisse par rapport à 2020. 73 000 € ont été dépensés pour un prévisionnel de 110 000€ prévus. Il y a eu moins d'aides distribuées que les années 2019 et antérieures mais plus qu'en 2020. 2020 rappelons-le avait été marqué par une aide exceptionnelle de solidarité de 75 000€ à Emmaüs-France pour le fonds d'entraide COVID.

Le projet d'alimentation en eau avec l'équipement des pompes en énergie solaire a été poursuivie autour du lac Nokoué au Bénin.

Pour l'international, ont été aidés SOS boites de lait, Enfants de Notre Tendresse, Kokologho (Burkina-Faso), Afrane (Afghanistan).

Deux communautés Emmaüs ont été aidés St Girons-Pamiers et Nice-Côte-d'Azur pour le financement de travaux.

Localement, l'aide à la maison d'arrêt continue et des associations ont pu être soutenues : l'Aptira, Accueil en Linières, RAARE.

L'aide aux compagnons de la communauté, aux compagnons passagers et aux compagnons retraités a été maintenue mais avec moins de demandes à honorer.

Le projet « La Remorque de l'Espoir » du lycée Wresinski est arrivé à son terme. Il a fait l'objet d'un financement très limité par la communauté car il s'est presque auto-financé. Nous avons eu à assurer les branchements et l'équipement des chambres.

Groupe de travail Investissement

Avant de présenter les avancées décisives du projet durant l'année 2021, il paraît utile de rappeler les principales étapes du projet depuis son lancement en 2018.

Quant au **fait majeur de l'année 2021**, c'est sans conteste en novembre le **lancement des travaux de la première tranche de notre opération : l'extension du restaurant communautaire et la construction de la nouvelle salle de vente.**

Rappel des principales étapes du projet de 2018 à 2020

2018 : c'est durant l'année 2018 qu'a mûri l'idée d'améliorer les conditions de travail et de vente sur le site de Saint-Jean-de-Linières après l'ouverture du nouveau site de Saint-Serge. Lors de l'assemblée générale d'avril 2018, étaient ainsi annoncées la construction d'un bâtiment pour les ateliers, prioritairement pour le secteur vêtements, et la refonte de la salle à manger pour pouvoir accueillir tout le monde dans de bonnes conditions aux repas du midi et disposer aussi d'un espace adapté pour nos rencontres. A l'issue de cette assemblée, un **groupe de travail « Investissement » est mis en place.**

2019 : sur les bases des propositions de ce groupe de travail, l'**assemblée générale du 4 avril 2019 lance officiellement le projet.** L'assemblée optait pour la **transformation de la salle de vente 2 en ateliers**, la **construction d'une nouvelle salle de vente** s'insérant entre la salle de vente 2 et la zone du chantier sans oublier l'**extension du restaurant communautaire.** L'assemblée votait un **budget de 1,5 million d'euros** avec la possibilité d'un **emprunt d'un million d'euros**, budget qui sera revu à la hausse une fois les études de programmation poursuivies. Lors de sa réunion du 31 octobre 2019, le conseil d'administration portait le projet à 1,8 M€ en conservant le principe que la participation de la communauté ne devra pas dépasser 1 million d'euros et que des subventions devraient être obtenues à hauteur de la moitié environ du coût du projet.

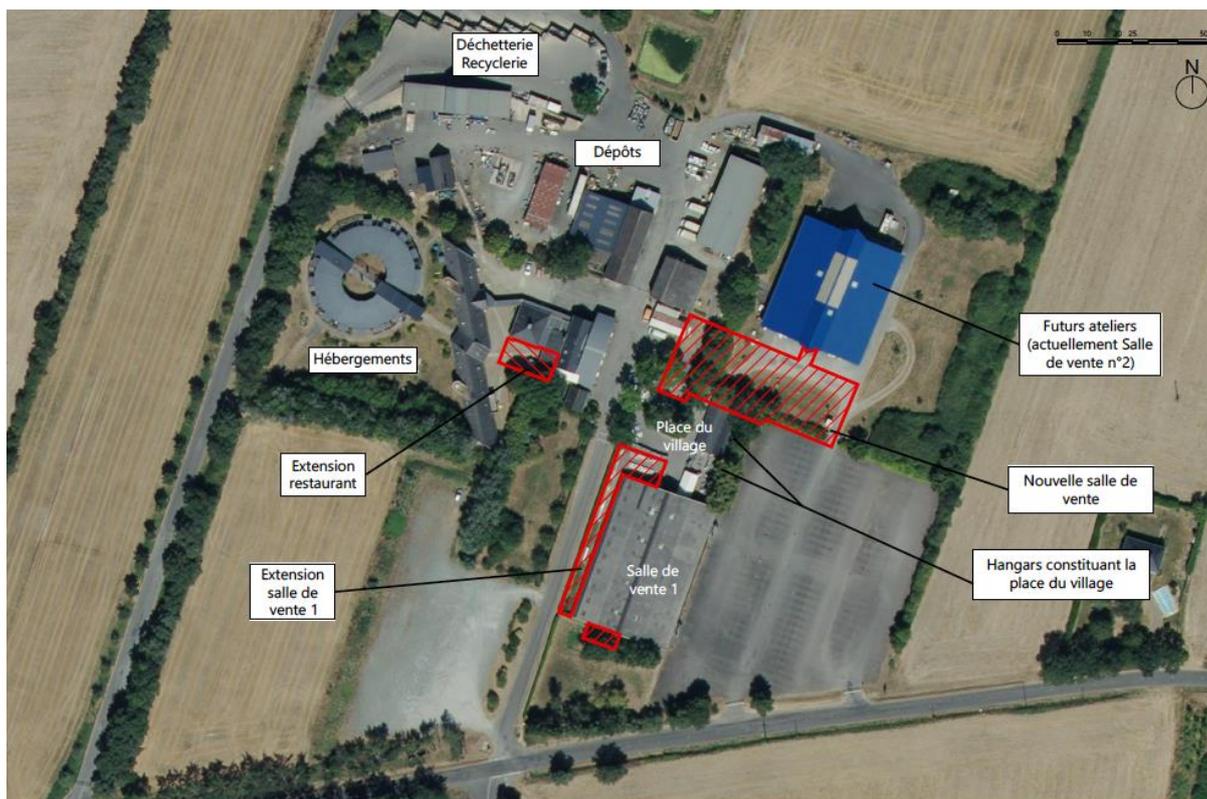
Après une consultation ouverte de maîtres d'œuvre et l'audition de 4 équipes parmi 13 dossiers reçus, le groupe de travail Investissement proposait en **octobre 2019 de retenir le cabinet d'architecte François Terrien à Angers.** Son souhait de réutiliser dans ce projet des matériaux de bâtiment faisait l'unanimité du groupe. Et pour concrétiser cet objectif, François Terrien a associé dans son équipe l'association angevine Matière grise spécialisée dans ce type de démarche.

2020 : l'année 2020 est consacré à **deux missions principales : les études du projet et la recherche de financements** auprès de nos partenaires. Si le **confinement lié au Covid a fait perdre quelques mois**, ces actions ont pu être conduites à leur terme.

Pour tenir dans l'enveloppe financière, **des adaptations au projet sont effectuées pendant la phase d'études.** La construction d'ateliers sur deux étages dans la salle de vente 2 a dû être ainsi abandonné et le **nombre de m² d'ateliers** a été fortement **réduit** par rapport à notre programme initial (445 m² au lieu de 800 m²).

En revanche, les **locaux de stockage** ont été **étendus**, l'avent de l'actuelle salle de vente 2 devant être mis totalement à l'abri. Il permettra de stocker les produits en attente de leur vente.

Finalement, le permis de construire a été déposé auprès d'Angers Loire Métropole le 9 juin 2020, et le, **12 octobre, le permis de construire nous était délivré.**



En fin d'année, lors sa réunion du **17 décembre 2020**, le conseil d'administration approuvait le projet architectural proposé par l'architecte, ce **projet intégrant le réemploi de matériaux de bâtiment** comme nous l'avions souhaité, et **aussi des options complémentaires** telles que la **mise aux normes** des sanitaires du restaurant (accès pour les personnes handicapées), l'accès des caisses aux handicapés et une mise aux normes incendie de la salle de vente 1, l'**isolation de l'avent de la salle de vente 2**, enfin l'**extension des parties couvertes de la place du village.**

Engagées dès l'année 2019, les demandes de subvention ont quasiment toutes débouchées en 2020, les subventions obtenues étant les suivantes :

- ADEME : 270 000 € (ateliers)
- Angers Loire Métropole : 270 000 € (salles de vente)
- Département : 200 000 € (restaurant)
- Région : 190 000 € (salles de vente)
- Fondation Abbé Pierre : 40 000 € (restaurant)
- ADEME et Fondation Engie : 45 000 € (géothermie),

auxquelles s'ajoute une aide de l'État, à hauteur de 180 000 € s'inscrivant dans le cadre d'un plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté suite à la crise sanitaire. Cette subvention nous a été notifiée au printemps 2021,

- **soit un total de 1 195 000 €.**

A ces subventions s'ajoutent les prêts contractés :

- prêt Caisse d'Épargne : 1 000 000 €
- prêt Région : 50 000 €
- **soit des ressources disponibles pour le projet de 2 245 000 €.**

Printemps 2021 : un résultat d'appel d'offres très défavorable

C'est sur la base de ce financement que l'appel d'offres du projet a été lancé en mars 2021 avec un **résultat très défavorable**.

L'utilisation de matériaux de réemploi a rendu frileuse certaines entreprises. Surtout, la **crise sanitaire a entraîné des ruptures d'approvisionnement de certains matériaux** comme le bois et l'acier conduisant à une **forte augmentation des prix des entreprises**. Ce secteur d'activité manque également de bras, plus particulièrement en Maine-et-Loire.

Globalement, **par rapport aux ressources disponibles d'environ 2,25 M€, le coût des propositions des entreprises était supérieur de près de 400 000 € conduisant à un projet estimé dorénavant à 2,65 M€.**

Une aide exceptionnelle d'Emmaüs France de 250 000 € qui a permis de lancer les travaux

Pour faire face à cette situation, il a été décidé de **solliciter des subventions complémentaires auprès de nos différents financeurs** : Ademe, Angers Loire Métropole, Département de Maine-et-Loire et Région des Pays de la Loire.

Le conseil d'administration a également décidé de demander une aide auprès d'Emmaüs France suite à l'appel à la générosité du public lancé en 2020. Il s'avérait en effet que toutes les sommes récoltées lors de cette campagne n'avaient pas toutes été utilisées et que des fonds étaient disponibles pour des communautés devant faire face à des difficultés soit de fonctionnement, soit de réalisation de projets. En septembre 2021, nous avons reçu la **réponse positive d'Emmaüs France pour une aide de 250 000 €**. Parallèlement, **Angers Loire Métropole** et le **Département** nous indiquait qu'ils allaient respectivement abonder leur aide initiale de **63 500 €** et de **70 000 €** permettant ainsi de boucler notre financement.

Par ailleurs, les **entreprises susceptibles d'être retenues** ont été **sollicitées pour participer sous forme de mécénat au projet**. Sur douze entreprises à choisir, **8 ont répondu favorablement**, leur mécénat pouvant représenter de 3,1% à 10% du montant de leur lot, la moyenne s'élevant à **3,9%**.

Dans ces conditions, **en septembre 2021, le conseil d'administration approuvait les marchés** à passer avec les entreprises et **les travaux du chantier ont pu démarrer début novembre**.

Le planning prévoit l'**achèvement du restaurant communautaire en juin 2022, de la nouvelle salle de vente en juillet**, les travaux des futurs ateliers devant s'effectuer de septembre 2022 à mars 2023.

Grâce à la mobilisation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des entreprises, mais aussi à un hiver clément, les **travaux avancent suivant le planning prévu**.

Il est à noter que le **réemploi de matériaux de bâtiment dans le projet suscite - 28 - l'intérêt des réseaux professionnels du bâtiment** et que **plusieurs visites du chantier** ont été programmées au premier semestre 2022, notamment l'une dans le cadre notamment des 30 ans de l'ADEME (30 mars 2022).

La préparation de plusieurs chantiers participatifs

Pour limiter les coûts de l'opération, plusieurs **chantiers participatifs** accompagnent la réalisation du projet :

- un chantier **d'isolation paille et Métisse** qui se réalise en deux temps : en février 2022 pour le restaurant communautaire, en septembre-octobre 2022 pour les ateliers de tri,
- un chantier pour **la réalisation du patchwork de menuiseries de réemploi pour la façade** de la nouvelle salle de vente prévu en juillet 2022.

Le chantier d'isolation paille est encadré par un professionnel, l'**entreprise « Isol'en Paille »** de Martigné-Briand tandis que le chantier de menuiseries est piloté par l'**association angevine « L'Établi »**.

Il est à noter que le chantier d'isolation paille été retenu par **Angers Mécénat** qui apporte son **concours à hauteur de 10 000 €** pour l'achat de la paille et du Métisse.

L'aménagement intérieur des salles de vente

Le projet étant désormais sur les rails, il a été nécessaire de **se pencher sur les futurs aménagements intérieurs des salles de vente** ainsi que de **l'aménagement de la future place du village**. Les **premières réflexions** ont été conduites à l'occasion de la **réunion communautaire du 25 novembre 2021** et prolongées à celle de février 2022. C'est un des enjeux principaux de l'année 2022.

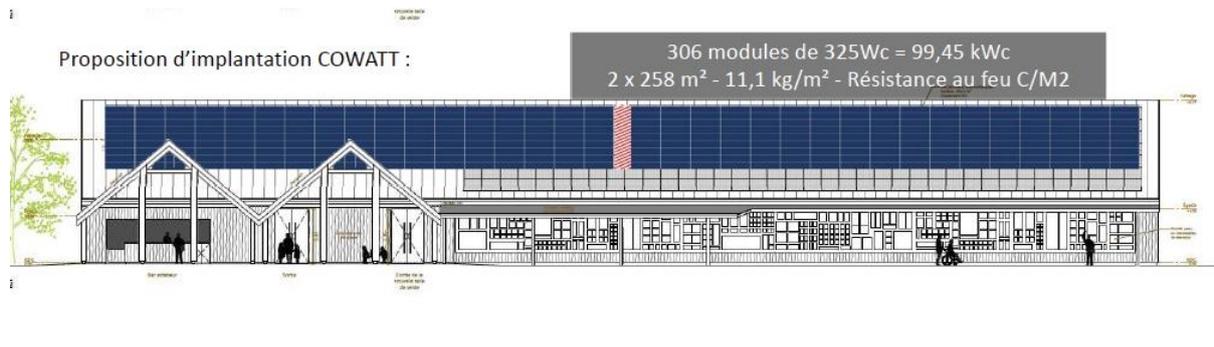
L'installation de panneaux photovoltaïques sur la nouvelle salle de vente et sur nos parkings

La **consultation pour l'installation de panneaux photovoltaïques s'est achevée début janvier 2021** après des auditions, réalisées en fin d'automne et en début d'hiver, de trois organismes : un installateur (JCM Solar) et deux tiers investisseurs (CoWatt, SAS citoyenne, et Alter Energies, société d'économie mixte du département).

En accord avec CoWatt et d'Anjou Territoire Solaire, filiale d'Alter Énergies, le conseil d'administration a décidé fin janvier 2021 de proposer à **CoWatt le projet de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la future salle de vente** et de confier à **Anjou Territoire Solaire la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur nos parkings** (clients et

communauté). En effet, la proposition nous a été faite de doter nos parkings d'auvents dotés de panneaux solaires ce qui nous permettra non seulement de mettre à l'abri de la pluie et du soleil les voitures, mais de produire aussi de l'énergie renouvelable.

Le projet de panneaux photovoltaïques en toiture proposé par CoWatt



Dans un **premier temps**, seraient réalisées la **couverture de la salle de vente et les ombrières du parking de la communauté**, les ombrières du parking clients n'étant érigées que lorsque les travaux de transformation de la salle de vente 2 en ateliers auront été achevés.

L'installation de ces panneaux nécessite la **signature de baux avec l'Union des amis et compagnons d'Emmaüs (UACE) propriétaires du terrain et de nos locaux**. La promesse de bail avec Anjou Territoire Solaire a été signé en septembre 2021, celle avec CoWatt en mars 2022. Concernant CoWatt, la **campagne de financement participatif** accompagnant ce projet a été lancé au début de l'année 2022 avec l'objectif de mobiliser 30 000 €.

Concernant les conditions financières de l'opération, **Anjou Territoire Solaire s'acquittera d'un loyer de 2 000 € par an**, celui de **CoWatt étant fixé à 430 €**. Aussi si la communauté s'engage dans une telle opération, ce n'est pas pour des raisons financières, mais c'est dans la volonté de **développer des énergies naturelles et durables au bénéfice de la société tout entière**.

Panneau de chantier du projet de requalification et d'extension des locaux d'Emmaüs Angers à Saint-Jean-de-Linières

Requalification et extension des espaces d'Emmaüs Angers - Saint-Jean-de-Linières



Projet réalisé avec le soutien financier de :



PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis : PC 49298 20 A0014
 Délivré le : 12 Octobre 2020
 Bénéficiaire(s) : EMMAÜS ANGERS
 Nature des travaux : Requalification et extension des espaces d'Emmaüs Angers - Saint-Jean-de-Linières
 Superficie du terrain : 116 333 m²
 Surface de plancher créée : 1 539 m²
 Surface de plancher démolie : 35 m²
 Hauteur des constructions : 11,22 m
 Mairie de : SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES
 Permis affiché en mairie le : 26 Octobre 2020

Maîtrise d'ouvrage

Maître d'ouvrage
 Union des amis et compagnons d'Emmaüs
 47 avenue de la Résistance
 93100 MONTREUIL Cedex
 01 41 58 25 00 - contact@emmaus-france.org

Maître d'ouvrage délégué
 Association Emmaüs Angers
 Lieu-dit La Sauloup
 49170 SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES
 02 41 39 73 39 - emmaus.angers@orange.fr



Maîtrise d'œuvre

Architecte - Terrien Architectes
 1 rue David d'Angers
 49100 ANGERS
 02 41 88 55 32 - archi@iciolater.com

Économiste et OPC - BE Christophe Malet
 2 rue Guédon
 49800 BÉAIN-SUR-L'AUTHION
 02 41 68 43 18 - contact@bechristophemalet.fr

Mission Réemploi - Matière Grise
 62 boulevard de Monplaisir
 49100 ANGERS
 06 98 38 02 00 - contact@matieregrise.org

BET Thermiques & Fluides - BatiMgie
 15 rue Papiou de la Venie
 Bât MAINE - Carré d'Orgemont
 49000 ANGERS
 02 41 76 12 89 - contact@batimgie.fr

BET Structure - Even Structure
 5 Rue des Petites Maulévières - BP 50714
 49007 ANGERS Cedex 01
 02 41 87 58 05 - contact@even-structures.fr

**Contrôleur technique & Coordonnateur SPS
 APAVE ANGERS**
 Rue du Général Charles Lacretelle
 ZAC de l'Iroise CS 27189
 49071 BEAUCOUZÉ cedex
 02 41 36 78 00 - angers@apave.com



Entreprises

- Lot 1 VRD - SAS Luc DURAND** ★
 ZA La Chesnaie - PRUILLE
 49220 LONGUENEE-EN-ANJOU
 02 41 95 35 29 - contact@lucdurand.fr

- Lot 2 Gros œuvre - Sombat** ★
 BP 90023 - ZI Flâchet
 49243 AVRILLE Cedex
 02 41 42 34 87 - info@sombat.fr

- Lot 3 Charpente - Rousseau**
 9 Chemin du tour du bois
 La Plessis Macé
 49770 LONGUENEE EN ANJOU
 02 41 31 12 20 - contact@rousseau.fr

- Lot 4 Désamiantage - AICP Desnoes** ★
 7 rue Pierre et Marie Curie
 49070 SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES
 02 41 39 74 97 - aicp.desnoes@wanadoo.fr

- Lot 5 Couverture acier - Batitech** ★
Lot 6 Étanchéité - Batitech
 Rue de la Gâtine
 49300 CHOLET
 02 41 63 24 86 - service-administratif@batitech.fr

- Lot 7 Menuiserie-Serrurerie
 Gay menuiserie EURL**
 223 allée Hervé Bazin
 49800 LOIRE-AUTHION
 02 41 80 45 46 - adm@gaymenuiserie.fr

- Tremplin Ateliers Services**
 13 allée au Poirier
 49000 ECOULANT
 07 82 86 21 96
 sebastien.robert@tremplintravail49.org

- Lot 8 Cloisons vitrées - AMTI** ★
 12 avenue Jean Joxé
 49100 ANGERS
 02 41 27 30 08 - amti.49@orange.fr

- Lot 9 Doublage - Covaci V Plaquistes** ★
 Lieu-dit Semence
 49630 MAZE MILON
 06 62 60 44 17 - mv.covaci@laposte.net

- Lot 10 Peinture - Chudeau** ★
 124 avenue des Feuilles
 49400 SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES
 02 41 67 51 01 - contact@chudeau.fr

- Lot 11 Électricité - Fouqueron** ★
 5 rue Edmond Cannelle
 ZA Moulin Marcellie
 49130 LES PONTS-DE-CÉ
 02 41 69 16 16 - accueil@fouqueron.com

- Lot 12 Plomberie - Hervé thermique** ★
 5 Promenade de la Baumette - BP 411
 49004 ANGERS Cedex
 02 41 25 70 80 - angers@herve-thermique.com

- Lot 13 Forages - Bonnier**
 ZA La Garenne, Rue du Clos Bigot
 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
 02 99 96 23 08 - forages.bonnier@wanadoo.fr


★ Entreprises mécènes

Graine d'Emmaüs

2021 aura été l'année du lancement pour notre ferme. Après de multiples péripéties liées au Covid en 2020 et du retard pris début 2021, les légumes ont pu être semés et plantés au printemps 2021. Retard qui nous sera finalement bénéfique puisque nos plants seront épargnés par le mildiou.

Nous avons pu dès juillet récolter les premiers légumes et atteindre une autonomie sur de nombreux légumes. Malgré quelques erreurs techniques, les difficultés humaines ou encore les caprices météorologiques, cette année 2021 restera notre 1^{ère} année de culture, notre 1^{ère} saison et surtout une belle réussite.

La saison en quelques chiffres :

2 381h de bénévolat

2 formations réalisées

7 000 poireaux coiffés et plantés

1 628 kg de pommes de terre

553 kg de tomates

588 concombres

600 arbres et arbustes plantés

2 698€ de vente réalisée

3 tunnels bâchés

